

Consulter votre dossier en ligne, étape par étape

Ce service vous permet de connaître l'état de traitement de votre dossier en tout temps, où que vous soyez.

— www.tal.gouv.qc.ca



Accéder au formulaire

Allez sur le www.tal.gouv.qc.ca, section « **Services en ligne** » et cliquez sur « **État de traitement de votre dossier** ».



Lire les instructions

Lisez attentivement les explications sur la façon de rechercher votre dossier.



Cliquer sur l'onglet « Recherche »

Cet onglet vous permet de faire une recherche par numéro de dossier ou à l'aide du code postal et du numéro de l'immeuble où est situé le logement concerné.



Saisir les informations

Suivez les instructions à l'écran pour saisir les informations requises.

Vous trouverez votre numéro de dossier dans le coin supérieur gauche du formulaire de demande. Ce dernier peut être composé de 6 ou 7 chiffres.



Consulter les résultats

L'onglet « **Résultat** » s'ouvrira automatiquement. Vous y trouverez les informations relatives à la nature de la demande, l'identité des parties, l'historique des événements au dossier, la liste des documents liés et, le cas échéant, les informations concernant la prochaine audience ainsi que la ou les décisions rendues.

Pour mieux comprendre

- « Intervenants » : liste des parties au dossier et logement concerné
- « Plumitif » : historique des événements au dossier
- « Liste des documents » : liste des documents liés au dossier

Consulter les documents

Pour consulter les documents liés à votre dossier, cliquez sur l'onglet « **Documents** ».

Comment repérer votre numéro de dossier?

Demande

Numéro de dossier (**EXEMPLE**)

999999 99 20251031



Utilisez seulement la première séquence de chiffres.

Ce numéro pourrait comporter 6 ou 7 chiffres.

Votre demande en ligne

Guide pratique à l'intention de la clientèle
Août 2026

